

Comment évaluer ?

Les items du B2i ont pu être acquis dans des situations très diverses, et souvent en dehors du cadre scolaire : c'est pourquoi la démarche d'auto-positionnement de l'élève est importante dans cette évaluation.

Plusieurs évaluations préalables, de type formatif, et si possible dans des contextes différents, permettront de s'assurer de l'installation durable des items concernés.

En outre, il est nécessaire d'identifier assez tôt les items non maîtrisés, pour mettre en place des nouvelles situations d'apprentissage. Le B2i école définit le niveau attendu en fin de CM2, et le B2i collège celui correspondant au socle commun de connaissances et de compétences pour l'enseignement obligatoire : les enseignements disciplinaires doivent assurer, en relation avec leurs objectifs spécifiques, la formation nécessaire.

Les activités proposées dans le document d'appui sont des indications pour aider à la conception de ces phases successives : évaluation diagnostique, apprentissage et évaluation formative, évaluation sommative permettant la validation. Au cours de ces activités, réalisées en liaison avec la feuille de position, les élèves pourront prendre conscience des compétences acquises et en demander la validation.

"À la demande de l'élève"

Tout au long de sa scolarité, l'élève est invité à porter un regard critique sur ses propres savoir-faire ; quand il estime maîtriser un item, il en demande la confirmation à un enseignant. L'arrêté du 18 décembre 2007 (www.legifrance.gouv.fr) donne à tout professeur la possibilité de valider les items qui figurent sur les feuilles de position, à la demande des élèves ou non.

Cette démarche a deux avantages :

Pour l'enseignant

Elle permet un accompagnement plus personnalisé de la progression de l'élève. La connaissance de base des outils de l'information et de la communication est enseignée collectivement, notamment dans les cours de technologie, mais leur usage raisonné nécessite que l'élève ait plusieurs occasions de mettre en œuvre ce qu'il a appris ; or ces occasions interviennent rarement pour tous les élèves en même temps, sont réparties entre différentes disciplines, et certains peuvent se former ou s'exercer chez eux. L'auto-positionnement de chaque élève permet de prendre en compte ces parcours personnels.

Ce suivi individualisé présente un double intérêt. D'une part, quand leur savoir-faire a été vérifié, certains élèves peuvent devenir une aide pour les autres. D'autre part, l'enseignant peut s'appuyer sur les feuilles de position du B2i pour repérer les élèves qui ont besoin d'une prise en charge spécifique. Certains projets (exposés, sorties, IDD, TPE, projets d'action culturelle...) offrent des contextes propices à une utilisation raisonnée des nouvelles technologies, mais rarement pour la totalité des élèves d'une classe : l'enseignant donnera alors la priorité à ceux qui en ont le plus besoin en organisant le travail des groupes.

Pour l'élève

Elle le stimule en le rendant acteur de sa formation.

L'élève doit mesurer ses acquis, faire une démarche pour en demander la confirmation, et s'il s'est trompé, il n'est pas sanctionné par une mauvaise note, mais seulement invité à progresser jusqu'à ce que l'item puisse être validé. On devra, si on veut conserver ce caractère valorisant, tenir compte du fait que l'élève doit apprendre à s'autoévaluer, et considérer ses erreurs d'appréciation comme des étapes dans cet apprentissage.

Le dispositif suppose une responsabilisation préalable de l'élève, qui ne doit pas demander une validation s'il n'a pas lui-même vérifié sa maîtrise.

Par ailleurs, cette méthode favorise l'acquisition d'un vocabulaire précis par la confrontation aux libellés des items ou à leur explicitation réalisée dans le cadre de la classe.

Il est à noter que certains systèmes de suivi du B2i valorisent le dialogue entre l'élève et l'évaluateur. En permettant à l'élève de proposer ses propres supports et pistes d'évaluation, les systèmes de portfolio papiers ou numériques développent l'aptitude de l'élève à raisonner et à communiquer à propos de ses propres capacités. Il est par la suite mieux armé pour aborder la communication avec des formateurs, maîtres de stage, recruteurs ou tuteurs.

Rôle de l'enseignant

L'auto-positionnement peut être facilité par des informations préalables.

L'enseignant peut indiquer aux élèves notamment :

sur quels items du B2i il peut leur demander une validation et de quelle manière (faut-il fournir une preuve ou une explication ? demander les validations après les séances en salle informatique ou à la fin des séquences ?) ;

ce que recouvrent ces items et à quelles occasions ils seront mis en œuvre dans la discipline ;

quels critères seront pris en compte pour en apprécier la maîtrise (capacité à décrire l'action, qualité du résultat, autonomie...).

Tous les enseignants peuvent participer à ces validations.

L'élève doit aussi être informé de l'organisation mise en place dans l'établissement ;

dans l'école : y a-t-il une répartition du travail entre les différents cycles ?

dans le collège ou le lycée et les CFA : y a-t-il une répartition entre les différents domaines disciplinaires et les niveaux ?

Il est rappelé que des outils de gestion et de suivi du B2i sont souvent préconisés par les académies et départements et permettent de faciliter ce travail d'organisation.

Évaluer la maîtrise des TIC

Les manières de vérifier cette maîtrise peuvent varier selon les personnes et les items mais l'évaluation doit se faire dans un contexte d'usage et non par des « tests B2i » :

Par une action : l'enseignant observe les élèves agir, et utilise un aide-mémoire pour se souvenir qui a partiellement ou totalement acquis tel item. Ce mode d'évaluation concerne surtout les domaines « manipulateurs » et les enseignants qui ont régulièrement l'occasion de voir leurs élèves utiliser les TIC. Les items du domaine 2 « Adopter une attitude responsable » peut notamment être évalués en fin d'année ou de cursus, par accord entre les enseignants ayant pu observer régulièrement les élèves en action.

Par une déclaration : l'élève décrit et explicite ce qu'il sait faire par oral ou par écrit. Cette modalité est particulièrement adaptée quand il s'agit plus d'évaluer la démarche que le résultat.

Cette explicitation peut avoir pour destinataire l'enseignant ou un autre élève.

Ce mode d'évaluation convient aux enseignants qui font faire des recherches documentaires comme à ceux qui assurent l'éducation civique. Elle ne nécessite pas obligatoirement une utilisation des TIC en cours, et est donc aussi un moyen intéressant d'évaluer les items du domaine « communiquer », souvent mises en œuvre en dehors de l'établissement.

Par une interrogation écrite ou orale : l'enseignant peut insérer dans ses évaluations disciplinaires des questions concernant l'usage des outils (exemple : quel intérêt et quel inconvénient y aurait-il eu à faire cette expérience avec tel logiciel de simulation ? a-t-on le droit de publier cette image sur notre site ?)

À partir d'un travail fini : quand un élève rend un dossier, présente un exposé ou publie un document par exemple, la qualité et la pertinence du résultat peuvent montrer la maîtrise des outils utilisés. Deux modes opératoires sont suggérés :

1. l'élève annexe un rapport complémentaire précisant la méthodologie suivie et indiquant les items mis en jeu dans le contexte du travail effectué. Si la consigne donnée aux élèves est de noter, à chaque usage, quel contexte ou quelle action a permis de mettre en jeu tel item, la validation devient plus simple : on étudiera les différents rapports fournis par l'élève sur ce sujet.
2. l'évaluateur juge au regard de la production finale que l'item est acquis et vérifie par quelques questions judicieuses si l'élève a bien effectué le travail lui-même.

Par ailleurs, certains domaines comme le domaine 2 « Adopter une attitude responsable » ou certains items comme « Je sais sélectionner des résultats lors d'une recherche (et donner des arguments permettant de justifier mon choix) » peuvent être mis en œuvre lors de travaux de production d'un exposé, rapport, TPE, comptes rendus de visites...

Par un regard rétrospectif collégial : l'équipe pédagogique peut décider d'attribuer certains items lors d'un bilan collectif d'enseignants autour de l'attitude d'un élève, notamment pour le domaine 2.

Il est enfin possible d'attribuer des items à certains élèves ne l'ayant pas demandé.

Télécharger les feuilles de position

Mis à jour le 04 septembre 2012

Source : <http://eduscol.education.fr/cid61163/comment-evaluer.html> (eduscol)